## Séance du 27 mars 2023



En exercice: 58 Présents: 46

Votants: 45

Le vingt-sept mars Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 mars 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

## Étaient Présents:

ASTILLÉ TRIDON Fabrice, suppléant ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire DALIFARD Alexia, titulaire **BALLOTS BOUCHAMPS LES CRAON** GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

**BRAINS SUR LES MARCHES** 

CHÉRANCÉ VALLÉE Jean-Luc, suppléant

CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COUËFFÉ Dominique, titulaire COSMES

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU

Laurence, RADÉ Maurice, titulaires

COURBEVEILLE BANNIER Géraldine, titulaire

de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, **CRAON** 

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ DESHOMMES Catherine, titulaire

DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire FONTAINE COUVERTE BASLÉ Jérôme, titulaire **GASTINES** BERSON Christian, titulaire

LA BOISSIÈRE

LECOT Gérard, titulaire LA CHAPELLE CRAONNAISE LA ROË CHADELAUD Gaétan, titulaire LA ROUAUDIÈRE JULIOT Thierry, titulaire

LA SELLE CRAONNAISE JUGÉ Joseph, DERVAL Séverine, titulaires

**LAUBRIÈRES** 

LIVRÉ LA TOUCHE CHANCEREL Philippe, titulaire, MÉZIERES Hervé, suppléant (ne vote pas)

MÉE BAHIER Alain, titulaire MÉRAL CHAMARET Richard, titulaire

**NIAFLES** 

**POMMERIEUX** RESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires

**SENONNES** 

CLAVREUL Yannick, titulaire SIMPLÉ PENE Loïc, titulaire ST AIGNAN S/ROË GAUCHER Olivier, titulaire ST ERBLON **BOURBON** Aristide, titulaire ST MARTIN DU LIMET GILLES Pierrick, titulaire ST MICHEL DE LA ROË BEUCHER Clément, titulaire ST POIX ST QUENTIN LES ANGES GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire Étaient excusés: DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), VALLÉE Jacky (Chérancé), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), GENDRY Daniel (Niafles), BRÉHIN Colette (Laubrières), GARBE Pascale (Méral), de FARCY de

PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), PELLUAU Philippe (Renazé), GUILLET Vincent (St Aignan sur Roë). Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), HAMARD Benoît (Craon), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice

## Membres titulaires ayant donné pouvoir :

ST SATURNIN DU LIMET

(Senonnes).

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Christine de FARCY de PONTFARCY a donné pouvoir à Laurent LEFEVRE Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Catherine DESHOMMES

Secrétaire de Séance: Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 27 mars 2023

OBJET 2023-03/25: ÉCONOMIE

MARCHE DE TRAVAUX REQUALIFICATION ZA EIFFEL – LANCEMENT DE LA CONSULTATION (ANNEXE)

M. Christophe LANGOUËT, Président, rappelle que la CCPC met en œuvre un projet de requalification de la ZA Eiffel à Craon comprenant deux opérations (plan en *Annexe* 2.1):

- un projet de voie de contournement en vue de la sécurisation du trafic sur les routes départementales n°25 et n°229 : il s'agira ainsi d'aménager un linéaire de 1870 mètres qui permettra d'aménager une surface de 54 180 m2.
- un projet de requalification et d'extension de la zone d'activité actuelle : il s'agira d'aménager une zone d'activité de 7 hectares et de réaménager le boulevard Eiffel à Craon.

Ces deux projets permettront la rénovation des pistes de l'hippodrome de Craon.

Suite à la présentation du projet par l'entreprise Pragma, Considérant la proposition de la Commission Economie-Emploi-Agriculture-THD en date du 22 mars 2023, Après avis favorable du Bureau en date 20 mars 2023,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, À l'unanimité (45 votants) :

- ⇒ AUTORISE le Président ou le Vice-Président à lancer la consultation pour sélectionner les entreprises qui seront chargées de l'exécution des travaux de ce projet,
- AUTORISE le Président ou le Vice-Président à attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante après analyse des offres :
- AUTORISE le Président ou le Vice-Président à signer l'attribution du marché, devis, avenants et toutes autres pièces afférentes à ces dossiers, dans le respect des crédits précédemment définis.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 05/04/2023

Pour extrait conforme, Le Président,

Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230327-DELIB20230325-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023 Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

